

Réf: Dossier 381686

## Avis de constitution

### SOCIETE « TAK EXPERTISE SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera  
Mpouto, Lot 195, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAK EXPERTISE SARL »

Objet :

- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- PEINTURE BÂTIMENT
- DÉCORATION EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE
- TOUS TRAVAUX DE BÂTIMENT
- PRESTATION DE DIVERS SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera  
Mpouto, Lot 195, Ilot 23

Dirigeant(s) M TAHI PRINCE EMMANUEL (GÉRANT), M KARAMOKO AMADOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00798 du 19/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10612/GTCA/RC/2025 du 19/02/2025

